

EAU POTABLE

# RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC

**2021**

1er juin 2022

## Table des matières

CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE .....	3
01. Présentation du territoire desservi .....	4
02. Mode de gestion du service .....	5
03. Estimation de la population desservie .....	5
04. Nombre d'abonnés .....	5
05. Eaux brutes .....	6
A. Prélèvement sur les ressources en eau .....	6
B. Achats d'eau brute .....	9
C. Suivi de la qualité des eaux brutes .....	10
06. Eaux traitées .....	16
A. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2020 .....	16
B. Production .....	16
C. Achats d'eaux traitées .....	17
D. Volumes vendus au cours de l'exercice .....	17
E. Autres volumes .....	18
F. Volume consommé autorisé .....	18
G. Suivi de la qualité des eaux traitées .....	18
H. Suivi de la qualité des eaux distribuées .....	19
07. Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements) .....	20
TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DU SERVICE .....	21
01. Modalités de tarification .....	22
02. Facture d'eau type (D102.0) .....	23
03. Recettes .....	25
INDICATEURS DE PERFORMANCE .....	26
01. Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1) .....	27
02. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2B) .....	27
03. Indicateurs de performance du réseau .....	29
A. Rendement du réseau de distribution (P104.3) .....	29
B. Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3) .....	29
C. Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3) .....	30
D. Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2) .....	30
04. Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3) .....	31
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS .....	32
01. Branchements en plomb .....	33
02. Montants financiers .....	33
03. État de la dette du service .....	33
04. Amortissements .....	34
05. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service .....	34
06. Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice .....	34
ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L'EAU <sup>36</sup> .....	
01. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P109.0) .....	37
02. Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT) .....	37
TABLEAU RECAPITULATIF DES INDICATEURS .....	38
OPERATIONS DE MAINTENANCE .....	40
01. Nettoyage des réservoirs .....	41
02. Interventions sur les équipements et renouvellement .....	41
NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU RHONE MEDITERRANEE CORSE .....	43



01

# CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

# 01. Présentation du territoire desservi



Le service est géré au niveau  communal  
 intercommunal

— Nom de la collectivité : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA COTIERE A MONTLUEL (3CM)

— Nom de l'entité de gestion : eau potable

— Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Communauté de communes

— Compétences liées au service :

	Oui	Non
Production	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Protection de l'ouvrage de prélèvement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Traitement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transfert	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stockage	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Distribution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

— Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : Balan, Bressolles, Béliigneux, Dagneux, La Boisse, Montluel, Pizay, Sainte-Croix

— Existence d'une CCSPL  Oui  Non

— Existence d'un schéma de distribution  Oui, date d'approbation\* : .....  Non  
au sens de l'article L2224-7-1 du CGCT

— Existence d'un règlement de service  Oui, date d'approbation\* : 03/03/2020.  Non

— Existence d'un schéma directeur  Oui, date d'approbation\* : 18/10/2019  Non

La compétence eau potable (distribution) a été transférée à la 3CM le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Auparavant celle-ci relevait des communes.

\* Approbation en assemblée délibérante

## 02. Mode de gestion du service



Le service est exploité en :

- Régie avec prestation de service sur les communes de Bressolles, Dagneux, La Boisse, Montluel, Pizay et Sainte-Croix,
- Délégation de service public sur les communes de Béligneux et Balan.

La commune de Niévroz appartient au SIE Thil Niévroz, géré en délégation de service public.

## 03. Estimation de la population desservie



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'eau potable dessert **23240** habitants au 31/12/2021.

## 04. Nombre d'abonnés



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'eau potable dessert **10 212** abonnés au 31/12/2021.

La répartition des abonnés par commune est la suivante :

Commune	Nombre d'abonnés au 31/12/2021
Balan	791
Bressolles	470
Béligneux	1196
Dagneux	2412
La Boisse	1490
Montluel	3233
Pizay	375
Sainte-Croix	245
Total	<b>10212</b>

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de 49,33 abonnés/km au 31/12/2021.

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonnés) est de 2,28 habitants/abonné au 31/12/2021.

La consommation moyenne par abonné (consommation moyenne annuelle domestique + non domestique rapportée au nombre d'abonnés) est de 133 m<sup>3</sup>/abonné au 31/12/2021.

## 05. Eaux brutes

### A. Prélèvement sur les ressources en eau



Le service public d'eau potable prélève 2 098 910 m<sup>3</sup> pour l'exercice 2021 (2 127 568 pour l'exercice 2020).

Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux <sup>(1)</sup>	Volume prélevé durant l'exercice 2020 en m <sup>3</sup>	Volume prélevé durant l'exercice 2021 en m <sup>3</sup>	Variation en %
Puits de Chânes	Eau souterraine Nappe des alluvions du Rhône	1300 m <sup>3</sup> /j	159 519	196 626	23,3%
Source de Creux Mulet	Eau souterraine Nappe des cailloutis Pliocène de la Dombes	Débit maximal	17 174	36 847	114,5%
Source de la Pyre	Eau souterraine Nappe des cailloutis Pliocène de la Dombes	55 m <sup>3</sup> /h	83 594	22 735	-72,8%
Source de La Boisse n° 3	Eau souterraine Nappe des cailloutis Pliocène de la Dombes	Débit maximal	85 986	50 438	-41,3%
Source de Jurieux	Eau souterraine Nappe des cailloutis Pliocène de la Dombes	Débit maximal	17 173	36 848	114,5%
Puits de Pizay	Eau souterraine Nappe des cailloutis Pliocène de la Dombes	30 m <sup>3</sup> /h	34 367	43 356	26,2%
Puits de Sainte Croix	Eau souterraine Nappe des cailloutis Pliocène de la Dombes	2.5 l/s avec maximum de 250 m <sup>3</sup> /jour	184 691	169 972	-8%
Puits de Balan	Eau souterraine Nappe des alluvions du Rhône	600 m <sup>3</sup> /h pendant 20h, soit 12 000 m <sup>3</sup> /jour	1 545 064	1 542 088	-0.2%
Total			2 127 568	2 098 910	-1,3%

(1) DEBITS ET DUREE DE PRELEVEMENT AUTORISES PAR L'ARRETE DE DUP (PRECISER LES UNITES). SI LA RESSOURCE NE NECESSITE PAS DE TRAITEMENT, LE VOLUME PRELEVE PEUT ETRE EGAL AU VOLUME PRODUIT)

On note une légère augmentation des volumes prélevés à Pizay. Trois fuites ont été détectées puis réparées en 2021 sur cette unité de distribution. Il y a eu également deux épisodes de pollution (bactériologique en mai 2021 et turbidité en décembre) ayant nécessité plusieurs purges des réseaux de distribution.

Les prélèvements en diminution sur le puits de Sainte-Croix sont liés à la réparation de plusieurs fuites sur le réseau de distribution au début de l'année 2021.

On note une baisse du volume prélevé au niveau de la source de la Pyre et une augmentation de la production du puits de Chânes. Cela est dû à la présence d'ESA métolachlore dans les eaux de la Pyre au-dessus des normes sanitaires. Il a donc été décidé que la source serait substituée par le puits de Chânes pour l'alimentation de la commune de Bèlignieux.

Les prélèvements sur les sources du Haut Service de La Boisse ont doublé en 2021. Cela peut s'expliquer par le caractère pluvieux de cette année.

Pourcentage des eaux souterraines dans le volume prélevé : 100%.

#### — Puits de Balan :

Pour l'année 2021, 1 542 088 m<sup>3</sup> ont été comptabilisés à la station de production de Balan. Les volumes indiqués correspondent aux volumes relatifs à l'année civile ramenés à 365 jours, conformément à la réglementation.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Production en m<sup>3</sup></b>	1 431 793	1 419 147	1 408 172	1 416 473	1 545 064	1 542 088
Evolution n/n-1	1,2%	-0,9%	-0,8%	0,6%	9,1%	-0,2%

On observe une stabilisation des volumes produits entre 2016 et 2019, et une augmentation en 2020 qui se maintient en 2021. Cette dernière peut s'expliquer par l'alimentation de la commune de La Boisse en période estivale, ainsi que la détection d'une fuite sur un réseau de transfert. Cette fuite a été détectée au printemps 2021 et réparée en suivant.

#### — Puits de Pizay

Le puits de Pizay a été transféré en 2009 à la 3CM. L'évolution de la production annuelle est présentée dans le tableau ci-dessous :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Production en m<sup>3</sup></b>	42 221	41 973	47 454	52 894	34 367	43 356
Evolution n/n-1	-12,7%	-0,6%	13,1%	11,5%	-35,0%	26,2%

Les volumes indiqués correspondent aux volumes relatifs à l'année civile ramenés à 365 jours, conformément à la réglementation.

On note depuis 2011 une variation importante des consommations d'une année à l'autre avec une production annuelle maximale de 66 627 m<sup>3</sup> (2014) et une production annuelle minimale de 41 973 m<sup>3</sup> (2017).

En 2019, une fuite représentant près de 20 m<sup>3</sup>/j a été détectée courant de l'été pouvant impacter le volume global produit sur l'année ; la consommation moyenne journalière étant comprise entre 100 et 120 m<sup>3</sup>/j. Cependant il s'est avéré en 2020 qu'une erreur de relève de compteur a eu lieu fin 2019 venant surestimer les volumes produits en 2019 et ainsi sous-estimer ceux produits en 2020. En 2020, une campagne de recherche de fuites a été réalisée au début de l'été afin de détecter les éventuelles fuites existantes pour ne pas perdre d'eau dans un contexte de tension quantitatif extrême.

En 2021, du fait de la météo, il n'y a pas eu de tension quantitative sur la ressource de Pizay.

— Puits de Ste Croix :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Production en m<sup>3</sup></b>	173 463	168 535	214 923	158 495	184 691	169 972
Evolution n/n-1	-11,9%	-2,8%	27,5%	-26,3%	16,5%	-8,0%

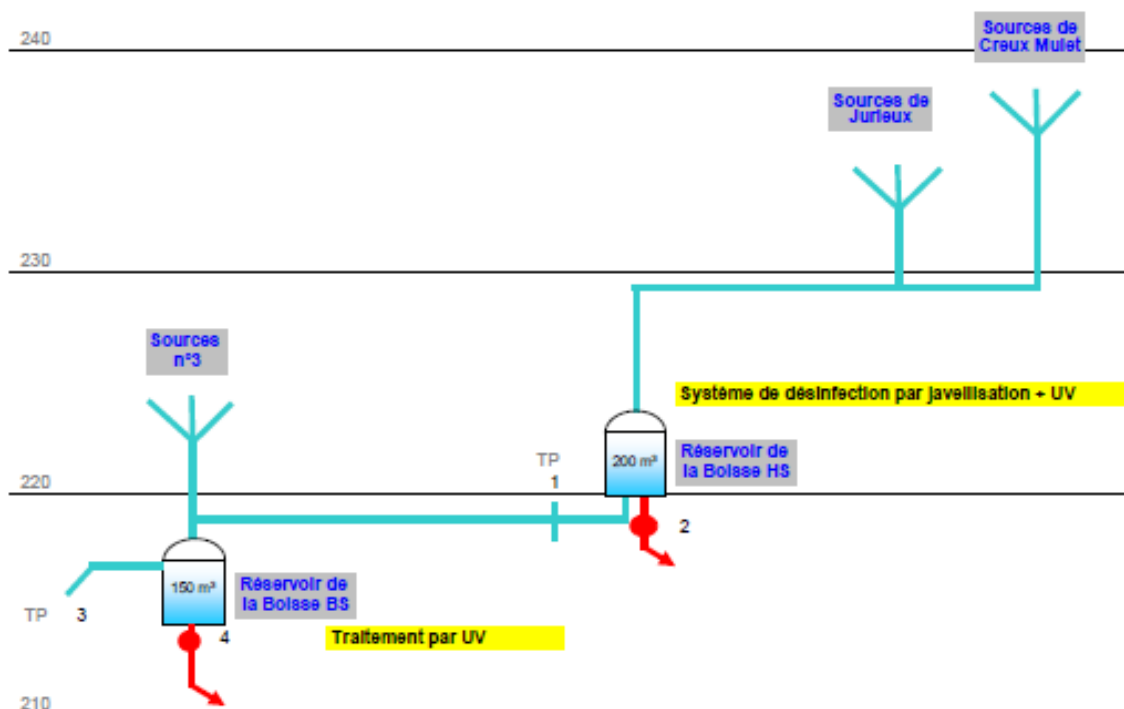
Les volumes indiqués correspondent aux volumes relatifs à l'année civile ramenés à 365 jours, conformément à la réglementation.

Après une forte baisse des volumes produits observée en 2012, on note une légère augmentation de la production en 2013, 2014 et 2015. Les volumes produits en 2016 amorcent une baisse, confirmée en 2017 et 2019. La production de l'année 2018 a été impactée par une importante fuite juste en sortie de compteur au niveau du puits.

En 2020, durant le second semestre, plusieurs fuites sont apparues sur le réseau. Cette surconsommation a été décelée tardivement en janvier 2021. Les 4 fuites ont été réparées ce même mois.

La production en 2021 est quasi équivalente à la production de 2017 qui font parties des plus faibles enregistrées depuis 10 ans.

— Sources de La Boisse :



Les eaux provenant des sources de Creux Mulet et Jurieux alimentent le réservoir du Haut Service. Le trop-plein de ce réservoir alimente le réservoir du Bas Service également alimenté par la source n°3. Le réservoir du Bas Service dispose également d'un trop-plein, qui renvoie au milieu naturel les eaux excédentaires.



Le tableau suivant présente les volumes produits par les sources Haut Service (Creux Mulet et Jurieux) et la source n°3 (Bas Service), ainsi que les volumes annuels retournant au milieu naturel (trop-plein bas service).

Prélèvement en m <sup>3</sup>	2017	2018	2019	2020	2021
Sources La Boisse Haut Service	175 325	157 025	108 138	34 347	73 695
Sources La Boisse Bas Service	63 502	47 979	45 441	85 986	50 438
TOTAL	238 827	205 004	153 579	120 333	124 133
Evolution n/n-1	3%	-14%	-25%	-22%	3%
Trop-plein Bas Service	14 913	339	76	5 159	13 987
% par rapport au prélèvement total	6%	0%	0%	4%	11%

Les volumes indiqués correspondent aux volumes relatifs à l'année civile ramenés à 365 jours, conformément à la réglementation.

Depuis 2018, on note une baisse dans la production des sources de La Boisse, très marquée en 2019 et 2020. En 2014 et 2015, les volumes restitués représentaient près ¼ du prélèvement. Ils sont moindres 10%, 6% et quasi nuls en 2018 et 2019. Cela correspond aux effets de la sécheresse observée ces dernières années.

Une interconnexion avec le réseau de Montluel permet d'alimenter le Haut Service de La Boisse pour faire le complément en période estivale et lors d'épisodes intenses de pluie qui rendent l'eau des sources turbide. Sur le bas service, il existe également une interconnexion mais avec le réseau du SIE Thil-Niévroz qui permet également de faire le complément en période sèche.

L'année 2021, de part son caractère pluvieux, a permis aux sources d'être plus productives que les années précédentes. On note néanmoins une augmentation de la quantité d'eau retournée au milieu naturel via le trop plein du Bas Service. Cela s'explique par un mauvais réglage de l'ouverture et la fermeture de la vanne d'interconnexion de Montluel-La Boisse. Une nouvelle programmation a été mise en place pour fermer l'interconnexion avant que l'eau n'arrive au niveau du trop plein du bas service.

## B. Achats d'eau brute



Le service n'achète pas d'eau brute.

## C. Suivi de la qualité des eaux brutes

Les tableaux suivants récapitulent les analyses réalisées sur les eaux brutes dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire et de l'autosurveillance réalisée par l'exploitant pour chaque ouvrage.

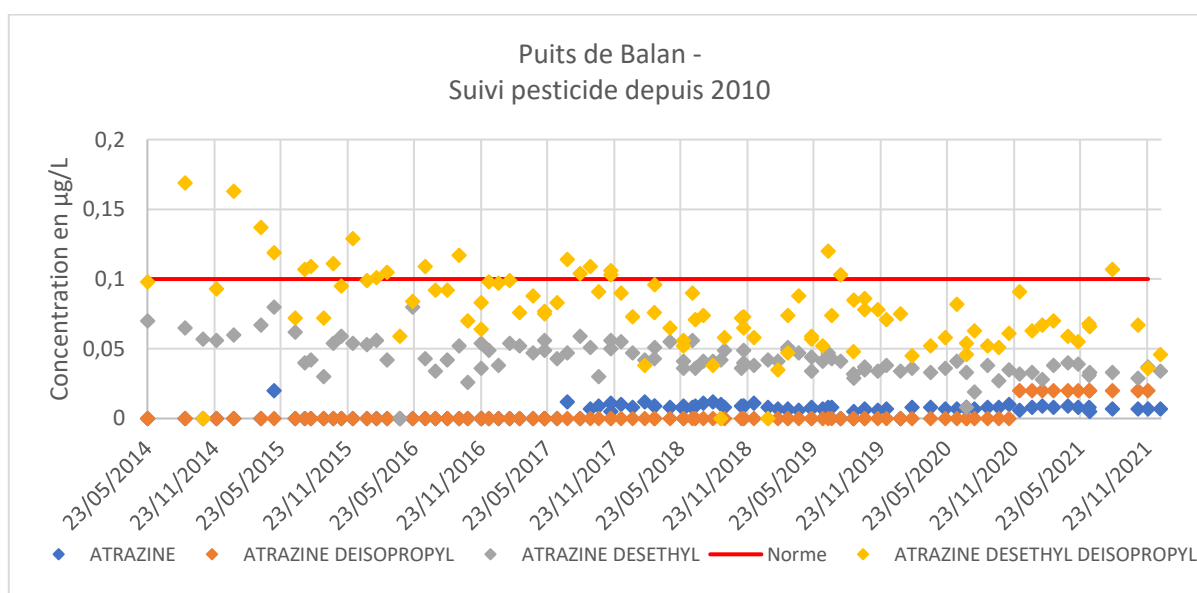
RESSOURCE	Contrôle sanitaire 2021					Autosurveillance 2021				
	Nombre analyses réalisées	Nombre de paramètres par analyse	Analyses conformes	Analyses non conformes	% conformité	Nombre analyses réalisées	Nombre de paramètres par analyse	Analyses conformes	Analyses non conformes	% conformité
<b>Analyses microbiologiques</b>										
Puits de Balan	1	2	1	0	100	1	6	1	0	100
Puits de Chânes	1	2	1	0	100	1	3	1	0	100
Puits de la Pyre	1	2	1	0	100	1	3	1	0	100
Puits de Sainte-Croix	1	2	1	0	100	0	-	-	-	-
Source n°3 La Boisse	0	-	-	-	-	1	2	1	0	-
Source de Jurieux La Boisse	1	2	1	0	100	0	-	-	-	-
Source de Creux Mulet La Boisse	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-
Puits de Pizay	0	-	-	-	-	1	2	1	0	100
<b>Analyses physico-chimiques</b>										
Puits de Balan	1	336	1	0	100	1	386	1	0	100
Puits de Chânes	2	8 / 328	2	0	100	6	De 1 à 20	6	0	100
Puits de la Pyre	2	8 / 328	2	0	100	4	De 1 à 20	4	4	100
Puits de Sainte-Croix	1	336	0	1	0	4	De 1 à 560	1	0	100
Source n°3 La Boisse	0	-	-	-	-	5	De 1 à 560	5	0	100
Source de Jurieux La Boisse	1	336	0	1	0	0	-	-	-	-
Source de Creux Mulet La Boisse	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-
Puits de Pizay	1	12	1	0	100	1	45	1	0	100

Deux non-conformités ont été constatées en 2021 sur la source de Jurieux et le puits de Sainte-Croix. Ces ressources sont alimentées par la nappe des Cailloutis de la Dombes tout comme la ressource de Pizay.

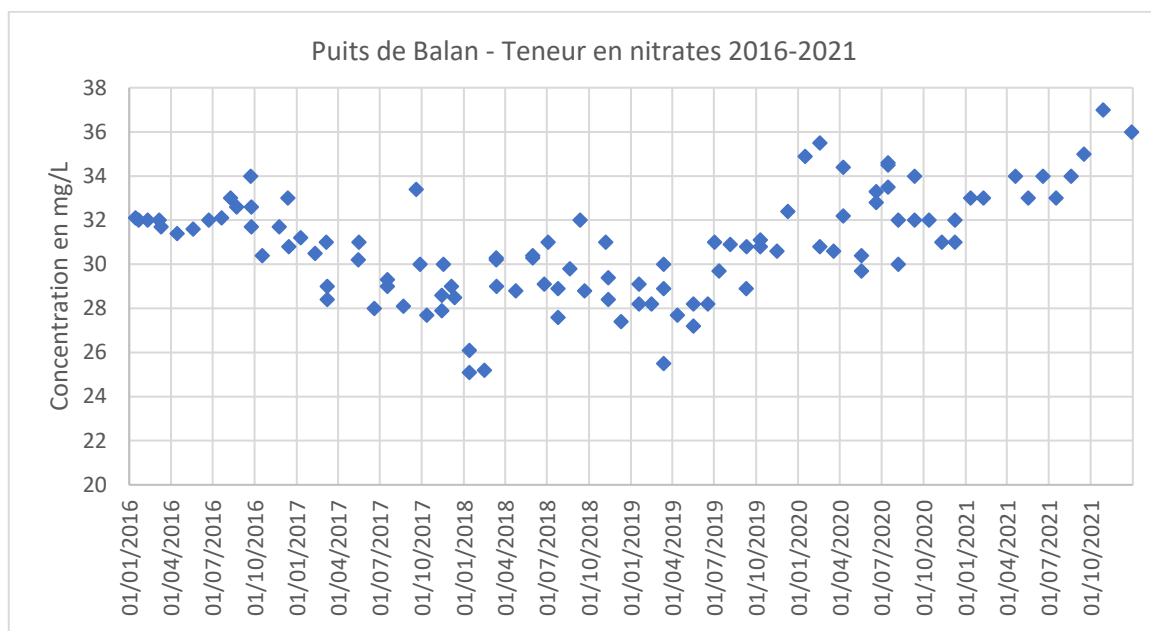
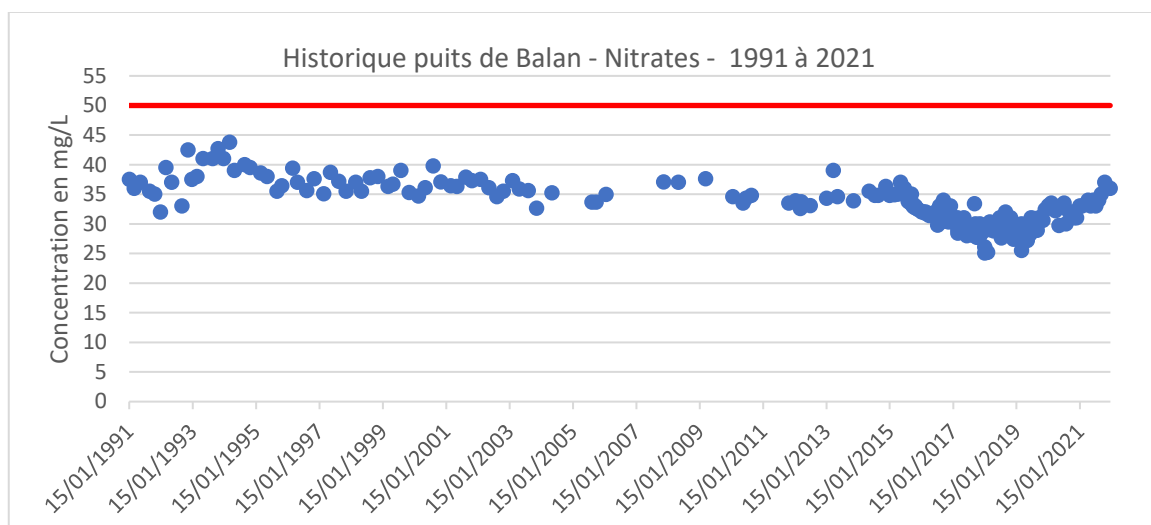
Depuis janvier 2021, de nouvelles molécules sont recherchées dans les ressources à savoir les métabolites ou produits de dégradation du S-métolachlore. Il s'agit du métolachlore ESA et de métolachlore OXA.

Les non-conformités observées résultent d'un dépassement en ESA-Métolachlore de la norme de 0,1 µg/L par substance individuelle de produit phytosanitaire. Cette molécule est particulièrement surveillée à Pizay et Sainte-Croix du fait de la détection de ce produit sur plusieurs analyses consécutives en distribution.

### Puits de Balan :



Un dépassement en Atrazine déséthyl déisopropyl pouvant être appa­ranté à un pic de concentration a été observé en août 2021.



Les teneurs en nitrates semblaient amorcer une baisse entre 2016 et 2019. Les années 2020 et 2021 ont vu les concentrations légèrement augmentées. La tendance reste à confirmer dans les années à venir. La teneur moyenne en nitrates au puits de Balan entre 2014 et 2021 est de 33.6 mg/L.

La teneur moyenne mesurée en 2021 est de 34.2mg/L contre 32.4mg/L en 2020, 29.2 mg/L en 2019, et 29.7 mg/L en 2017. Cette hausse peut être assimilée à une météo pluvieuse sur l'année 2021.

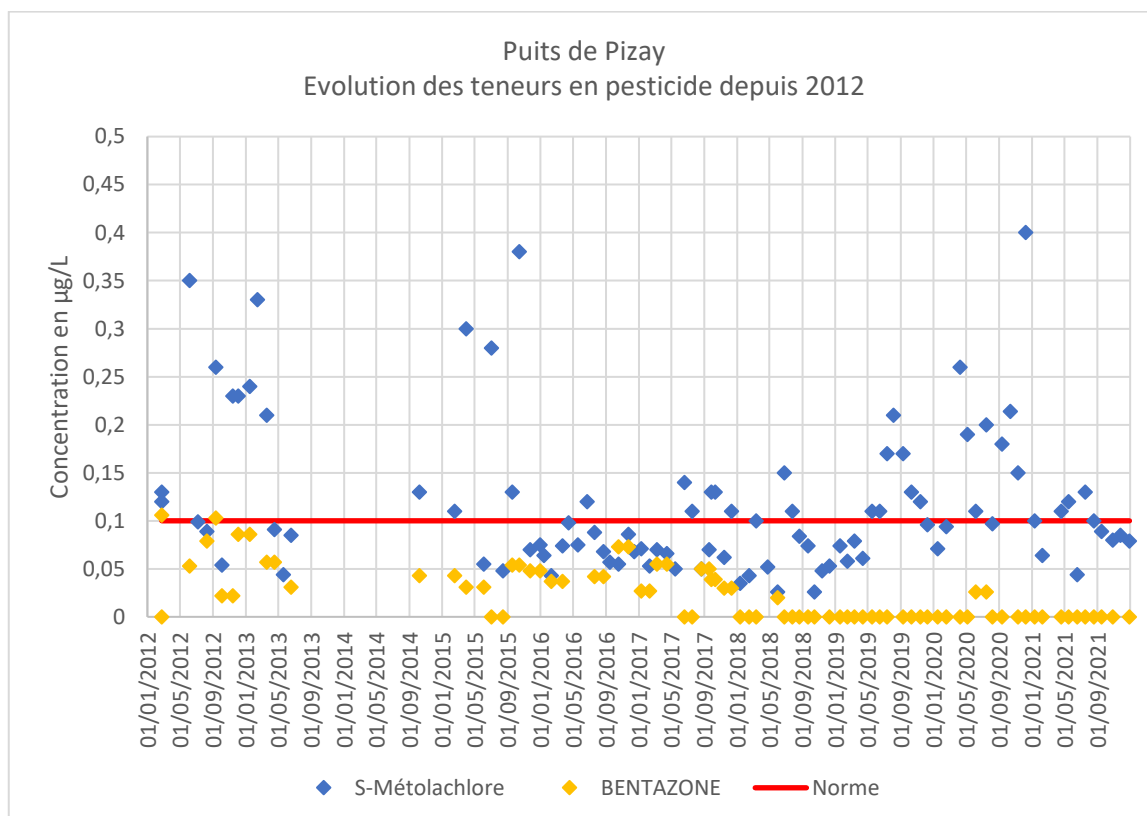
Aucune détection en ESA métolachlore n'a été observée sur le puits de Balan.

Pour rappel, le puits de Balan est identifié comme captage prioritaire au titre du SDAGE et du Grenelle de l'Environnement au titre des nitrates et pesticides. Une charte d'engagement accompagnée d'un programme d'actions sur 5 ans a été signée le 20 mai 2015 par la 3CM, le SIE de Thil-Niévroz, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, le Conseil Départemental de l'Ain, la Chambre d'Agriculture de l'Ain, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Ain et la Chambre de Commerces et d'Industries de l'Ain. Un avenant d'une durée de 2 ans a prolongé la charte jusque fin 2021.

La 3CM qui suit la mise en œuvre de ce programme d'actions, travaille avec la Chambre d'Agriculture qui anime le volet agricole de ce programme. En 2021, des actions ont été menées à destination des agriculteurs de l'aire d'alimentation du captage.

A compter de 2022, la réalisation du bilan du programme d'actions a abouti au lancement d'une étude pour l'élaboration d'une stratégie agricole et alimentaire. Elle a pour objectif de répondre à de nombreux enjeux et notamment ceux du changement climatique et de la préservation de la quantité et de la qualité des ressources en eau. Cette étude sera lancée en septembre 2022 et aura pour périmètre d'actions les aires d'alimentation des captages de Balan, Thil et Pizay.

### Puits de Pizay :



On note la présence d'une molécule phytosanitaire : le S-métolachlore, avec des dépassements fréquents du seuil réglementaire. Le métolachlore est utilisé pour lutter contre les graminées annuelles et certaines dicotylédones dans les cultures de maïs, soja, pommes de terre, haricots ...

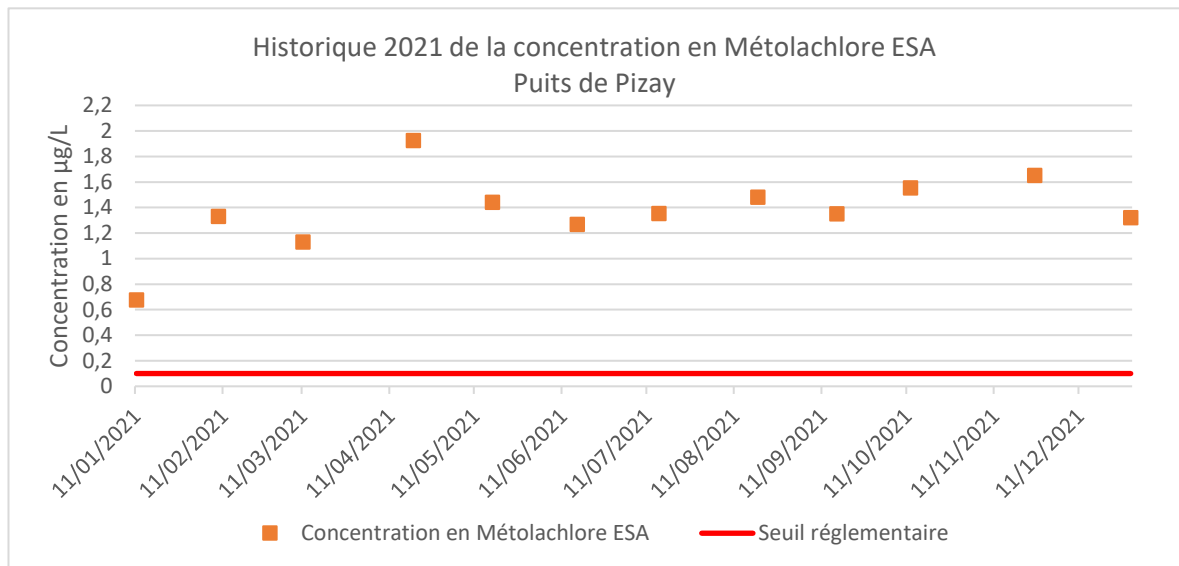
À la suite de l'étude de délimitation de son aire d'alimentation, il s'est avéré que le puits de Pizay, captant une source, résurgence de la nappe des cailloutis de la Dombes, est très sensible aux périodes de sécheresse. Lors des périodes pluvieuses, le puits est alimenté par l'infiltration au droit de la zone non saturée à proximité directe du puits et du drain captant la source, c'est-à-dire au droit du périmètre de protection immédiate. Une datation de l'eau captée a été réalisée et a montré une eau d'âge moyen 40 ans. Il s'avère donc que la pollution au métolachlore est une pollution historique. Ce point a été corroboré par l'analyse des pratiques agricoles au droit du bassin d'alimentation du captage. Lors des périodes sèches, l'eau captée est l'eau ancienne provenant de la nappe des cailloutis de la Dombes, en déficit de recharge depuis plusieurs années. En période de pluie, l'eau qui s'infiltré au droit du PPI dans une zone protégée, permet une dilution de l'eau de la nappe des cailloutis et on observe alors une baisse des concentrations en métolachlore dans le puits.

En 2021, cinq dépassements en S-Métolachlore ont été constatés. Ils sont néanmoins moins importants que les années précédentes. 2021 ayant été une année plutôt humide, cette tendance à la baisse reste à confirmer dans les années à venir.

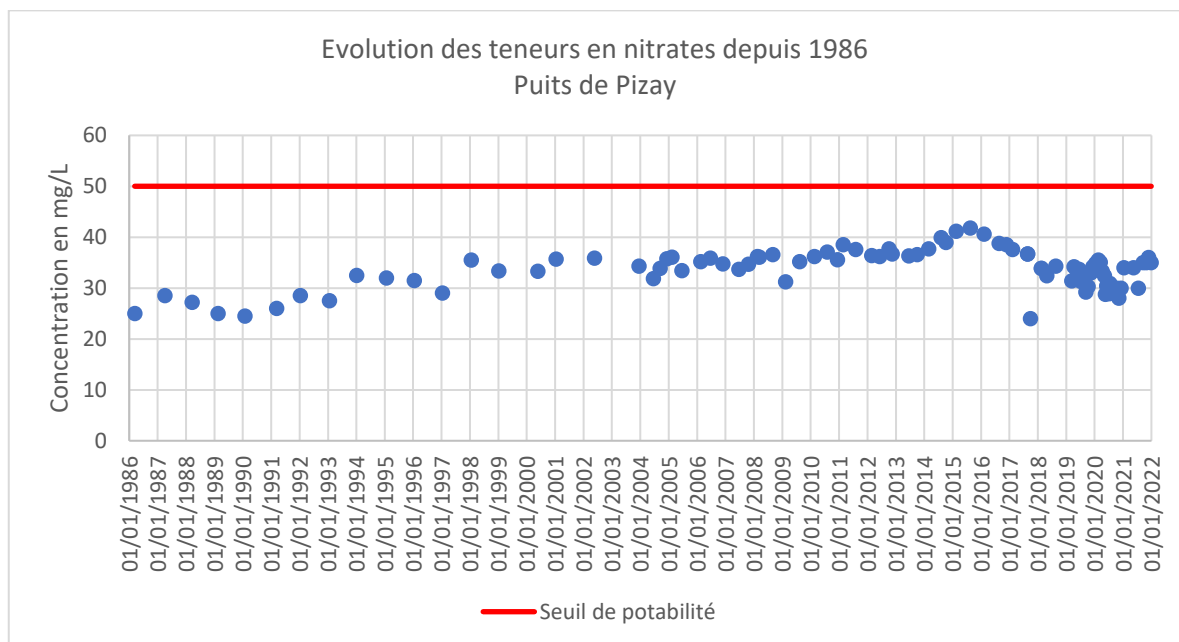
Depuis janvier 2021, de nouvelles molécules sont recherchées à savoir les métabolites ou produits de dégradation du S-métolachlore. Il s'agit du métolachlore ESA et du métolachlore OXA.

L'ESA métolachlore fait l'objet depuis le mois de janvier d'un suivi renforcé dans les eaux du puits de Pizay où il est retrouvé à des concentrations supérieures à la limite de qualité.

Il est également retrouvé dans des concentrations plus faibles dans d'autres ressources alimentées par la nappe des cailloutis de la Dombes à savoir Sainte-Croix, Béliigneux (source de la Pyre) et plus ponctuellement La Boisse.



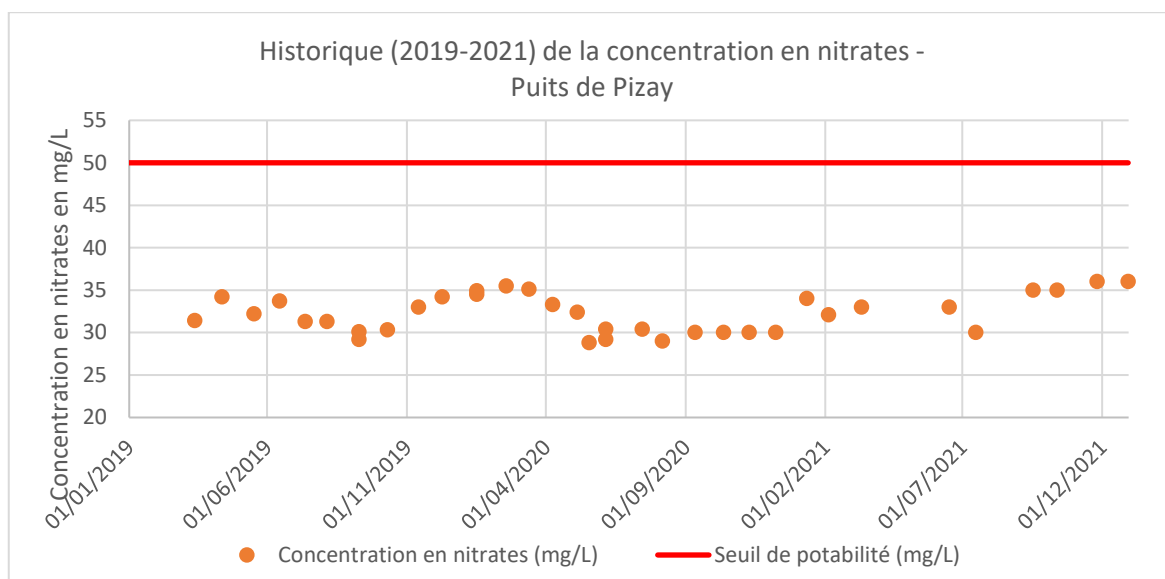
L'ESA métolachlore est retrouvé à des concentrations 6 à 13 fois supérieures à la norme sanitaire. Cette molécule reste sous surveillance pour les années à venir.



Depuis 1986, on constate une augmentation progressive des teneurs en nitrates dans les eaux captées allant jusqu'à des valeurs maximales autour des 41 mg/l en 2015/2016. Depuis 2016 les valeurs sont en

baisse. Cette tendance reste à confirmer les années suivantes. A compter de février 2019, un suivi mensuel des teneurs en nitrates a été réalisé.

La 3CM a réalisé en 2019 une étude de l'aire d'alimentation du captage de Pizay afin d'aboutir à la mise en place d'un programme d'actions visant à améliorer la qualité de la ressource. Celui-ci est en application depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020.



La concentration en nitrates montre une légère tendance à la hausse en 2021.

En 2020, lors de la période estivale, une baisse notable de la productivité du puits a été observée nécessitant une réalimentation du réseau de distribution par des camions citerne provenant de Balan. 175 m<sup>3</sup> ont été injectés entre fin juillet et début août 2020.

#### Puits de Sainte Croix :

Concentration moyenne en nitrates : 19,5mg/L en 2021 (valeur en légère baisse par rapport à 21,7mg/L en 2020).

Des dépassements en Métolachlore ESA ont été constaté en 2021. Cette molécule reste à surveiller dans les années à venir. Le tableau suivant présente les valeurs mesurées en 2021 au niveau du puits.

2021	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
ESA métolachlore en µg/l				0.175			0.158	0.167	0.163	0.189	0.215	0.191

Cette ressource est sensible aux précipitations et peut présenter des teneurs en turbidité ponctuellement élevées en cas d'orage comme cela a été le cas en octobre et novembre 2014.

Les eaux captées sont riches en manganèse ce qui génère des dépôts noirs dans le puits et les réseaux pouvant se retrouver au robinet. Une régénération (nettoyage) du puits a été réalisée en 2019.

### Sources de La Boisse :

Concentration en Nitrates : une seule mesure prise sur la ressource de Jurieux en 2021 : 27mg/L (23.9 mg/l en moyenne sur les sources en 2020)

Un dépassement en Métolachlore ESA a été constaté en 2021 (0.194 µg/l en avril).

Les sources sont très sensibles à la turbidité en période pluvieuse.

### Puits de Chânes :

Le puits de Chânes capte les eaux souterraines de la nappe des alluvions du Rhône.

La teneur moyenne en nitrates est aux environs des 33 mg/l.

Cette ressource présentait une légère contamination en atrazine et ses dérivés.

Les teneurs mesurées en ESA Métolachlore montrent également une contamination avec des dépassements ponctuels du seuil réglementaire de 0.1 µ/l.

2021	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
ESA métolachlore en µg/l		0.092	0.075		0.186	0.095	0.081	0.126	0.073	0.124	0.135	0.12

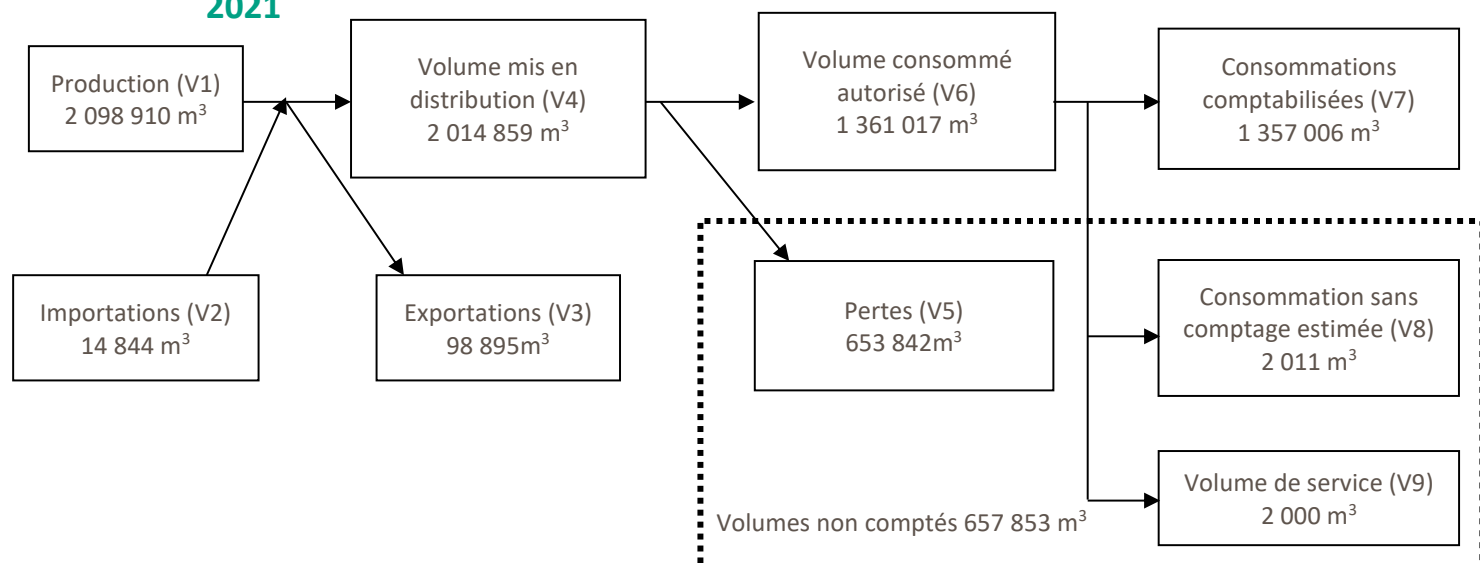
### Source de la Pyre :

La Source de la Pyre capte les eaux de la nappe des cailloutis de la Dombes.

Depuis 2021, une détection de l'ESA métolachlore a été relevée à des seuils supérieurs à la norme ayant conduit à sa mise en sommeil (février 2021 : 0.492 µg/l et décembre 2021 : 0.538 µg/l). Depuis mai 2021, elle n'alimente plus la commune de Béligneux. Les eaux s'écoulent dans le Merdanson à proximité de l'ouvrage.

## 06. Eaux traitées

### A. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2021



### B. Production

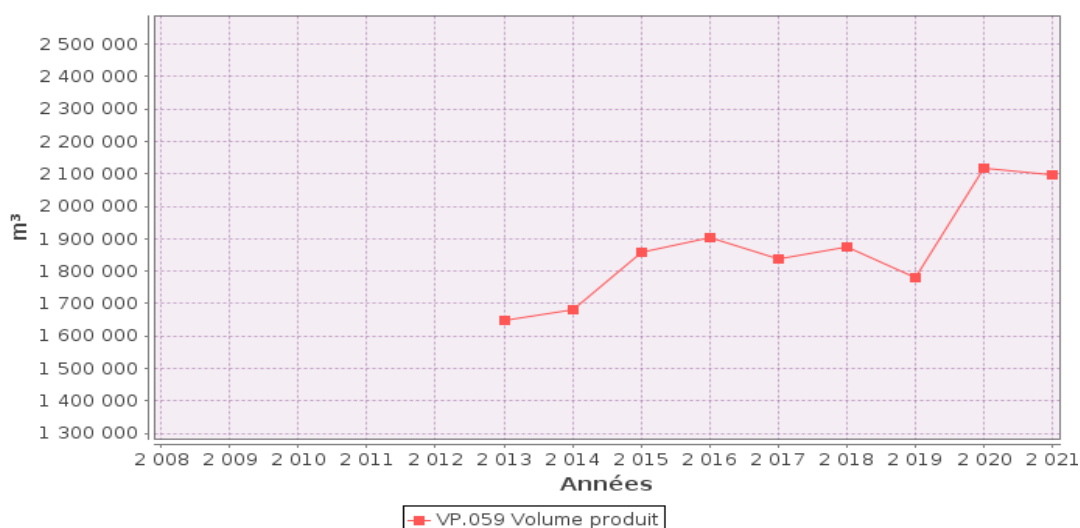


Le traitement des eaux produites consiste uniquement à la chloration des eaux en sortie de production par injection de chlore. Au niveau du puits de Chânes, la chloration se fait dans le puits. Cette situation devra être modifiée pour assurer une meilleure désinfection.

Le volume produit total peut différer du volume prélevé (usines de traitement générant des pertes par exemple).

Ressource	Volume produit durant l'exercice 2020 en m <sup>3</sup>	Volume produit durant l'exercice 2021 en m <sup>3</sup>	Variation des volumes produits en %	Indice de protection de la ressource exercice 2021
Puits de Chânes	153 239	196 626	28%	60
Source de Creux Mulet	17 174	36 848	114%	60
Source de la Pyre	80 303	22 735	-72 %	60
Source de La Boisse n° 3	85 986	50 438	-41%	60
Source de Jurieux	17 173	36 847	115%	60
Puits de Pizay	34 367	43 356	26,2%	60
Puits de Sainte Croix	184 691	169 972	-8%	60
Puits de Balan	1 545 064	1 542 088	-0.2%	80
Total du volume produit (V1)	<b>2 117 997</b>	<b>2 098 910</b>	<b>-0.9%</b>	<b>74,69</b>





L'augmentation marquée des volumes produits est liée au fait que les ressources de Béligneux sont intégrées depuis 2020. Les années précédentes la commune gérait la production et la distribution de l'eau potable. Les volumes produits à Béligneux n'étaient donc pas intégrés à la production de la 3CM.

### C. Achats d'eaux traitées



Fournisseur	Volume acheté durant l'exercice 2020 en m³	Volume acheté durant l'exercice 2021 en m³	Variation des volumes achetés en %	Indice de protection de la ressource exercice 2021
SIE Thil-Niévroz	29753	11 825	-60%	50
SIENEL	1846	3019	+ 64%	50
<b>Total d'eaux traitées achetées (V2)</b>	<b>31 599</b>	<b>14 844</b>	<b>-53%</b>	<b>50</b>

### D. Volumes vendus au cours de l'exercice



Acheteurs	Volumes vendus durant l'exercice 2021 en m3
Abonnés domestiques (1)	1 357 006
<b>Total vendu aux abonnés (V7)</b>	<b>1 357 006</b>
Service de SIE Thil-Niévroz (2)	98 895
<b>Total vendu à d'autres services (V3)</b>	<b>98 895</b>

- (1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.
- (2) Dans le cas où la collectivité vend de l'eau traitée à d'autres services d'eau potable.

## E. Autres volumes



	Exercice 2021 en m <sup>3</sup> /an
Volume consommation sans comptage (V8)	2 011
Volume de service (V9)	2000

## F. Volume consommé autorisé



	Exercice 2021 en m <sup>3</sup> /an
Volume consommé autorisé (V6)	1 361 017

## G. Suivi de la qualité des eaux traitées

Les tableaux suivants récapitulent les analyses réalisées sur les eaux traitées dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire et de l'autosurveillance réalisée par l'exploitant pour chaque ouvrage.

PRODUCTION	Contrôle sanitaire 2021					Autosurveillance 2021				
Analyses microbiologiques	Nombre analyses réalisées	Nombre de paramètres par analyse	Analyses conformes	Analyses non conformes	% conformité	Nombre analyses réalisées	Nombre de paramètres par analyse	Analyses conformes	Analyses non conformes	% conformité
Puits de Balan	5	6	3	0	100	0	-	-	-	-
Puits de Chânes	2	6	2	0	100	3	3	3	0	100
Source de la Pyre	3	6	3	0	100	2	3	2	0	100
Source n°3 La Boisse	2	6	2	0	100	0	-	-	-	-
Sources de Jurieux et Creux Mulet La Boisse	2	6	2	0	100	0	-	-	-	-
Puits de Sainte Croix	2	6	2	0	100	0	-	-	-	-
Puits de Pizay	3	6	2	1	66	0	-	-	-	-

PRODUCTION	Contrôle sanitaire 2021					Autosurveillance 2021				
Analyses physico-chimiques	Nombre analyses réalisées	Nombre de paramètres par analyse	Analyses conformes	Analyses non conformes	% conformité	Nombre analyses réalisées	Nombre de paramètres par analyse	Analyses conformes	Analyses non conformes	% conformité
Puits de Balan	21	De 1 à 358	21	0	100	0	-	-	-	-
Puits de Chânes	2	20 / 341	2	0	100	3	3	3	0	100
Source de la Pyre	4	De 8 à 342	2	2	50	2	3	2	0	100
Source n°3 La Boisse	2	26 / 358	2	0	100	0	-	-	-	-
Sources de Jurieux et Creux Mulet La Boisse	3	De 26 à 358	3	0	100	0	-	-	-	-
Puits de Sainte Croix	7	De 12 à 358	7	0	100	0	-	-	-	-
Puits de Pizay	5	De 12 à 358	3	2	60	0	-	-	-	-

Des analyses non conforme microbiologiquement et chimiquement ont été comptabilisées sur les eaux traitées en 2021.

A Pizay, en mai 2021, suite à de violents épisodes orageux, une remontée des eaux du Cottey dans l'ouvrage via son trop-plein a été constatée. Celle-ci a entraîné une contamination bactériologique des ouvrages et du réseau nécessitant d'interrompre la production entre le 28/05/2021 et le 03/06/2021. Des purges et désinfections des ouvrages et du réseau ont été mises en place ainsi qu'une distribution d'eau en bouteille dans le village. A la suite de ces événements, le taux de chlore a été augmenté dans la commune, le trop-plein a été obstrué et un turbidimètre et chloromètre ont été installés au niveau du puits.

Le suivi de la turbidité en continu a permis de détecter en temps réel la dégradation de la qualité de la ressource fin décembre 2021 du fait d'événements pluvieux intenses successifs. Le pompage a donc été arrêté ce qui a permis de conserver une eau de qualité dans le réservoir. Le niveau de ce dernier baissant néanmoins rapidement, il a été décidé de le ravitailler par camion-citerne depuis la ressource de Balan. Trois allers-retours ont été nécessaires pour que le niveau soit maintenu soit 75 m<sup>3</sup> au total. Les habitants n'ont ainsi pas été impactés par des coupures d'eau.

Pour permettre un remplissage plus rapide du réservoir par camion citerne, des aménagements seront réalisés en 2022 sur le trop plein du réservoir. De plus, une purge du puits sera également installée dans le PPI.

En termes de suivi physico-chimique, des analyses sont non-conformes à Pizay et au niveau de la source de la Pyre à Béligneux. Les dépassements sont dus à la présence d'ESA métolachlore dans les eaux traitées.

## H. Suivi de la qualité des eaux distribuées

Les tableaux suivants récapitulent les analyses réalisées sur les eaux distribuées dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire et de l'autosurveillance réalisée par l'exploitant pour chaque ouvrage.

Distribution	Contrôle sanitaire 2021					Autosurveillance 2021					
	Analyses microbiologiques	Nombre analyses réalisées	Nombre de paramètres par analyse	Analyses conformes	Analyses non conformes	% conformité	Nombre analyses réalisées	Nombre de paramètres par analyse	Analyses conformes	Analyses non conformes	% conformité
Balan		10	6	10	0	100	3	3	3	0	100
Béligneux Bourg		3	6	3	0	100	0	-	-	-	-
Béligneux Chânes		6	6	6	0	100	4	3	4	0	100
Béligneux La Valbonne		6	6	6	0	100	0	-	-	-	-
Bressolles		3	6	3	0	100	2	6	2	0	100
Dagneux Bourg		6	6	6	0	100	1	6	1	0	100
Dagneux Les Avoux		2	6	2	0	100	0	-	-	-	-
La Boisse Haut Service (Petit Rosait)		6	6	6	0	100	2	6	2	0	100
La Boisse Bas Service (Quartier Centre)		9	6	9	0	100	1	6	1	0	100
Montluel secteur Gare		5	6	5	0	100	0	-	-	-	-
Montluel secteur Mairie		5	6	5	0	100	0	-	-	-	-
Montluel Cordieux		2	6	2	0	100	0	-	-	-	-
Montluel Jailleux		1	6	1	0	100	0	-	-	-	-
Pizay		8	6	8	0	100	12	1 à 6	4	2	67
Sainte-Croix		3	6	2	1	67	3	6	3	0	100

Distribution	Contrôle sanitaire 2021					Autosurveillance 2021					
	Analyses physico-chimique	Nombre analyses réalisées	Nombre de paramètres par analyse	Analyses conformes	Analyses non conformes	% conformité	Nombre analyses réalisées	Nombre de paramètres par analyse	Analyses conformes	Analyses non conformes	% conformité
Balan		11	13	11	0	100	3	2	3	0	100
Béligneux Bourg		7	De 10 à 304	6	1	86	0	-	-	-	-
Béligneux Chânes		6	De 11 à 41	6	0	100	17	De 2 à 21	17	0	100
Béligneux La Valbonne		13	De 9 à 292	8	5	62	0	-	-	-	-
Bressolles		3	18	3	0	100	2	16	2	0	100
Dagneux Bourg		6	De 18 à 51	6	0	100	1	16	1	0	100
Dagneux Les Avoux		2	13	2	0	100	0	-	-	-	-
La Boisse Haut Service (Petit Rosait)		6	De 13 à 62	6	0	100	2	16	2	0	100
La Boisse Bas Service (Quartier Centre)		9	De 13 à 48	9	0	100	1	16	1	0	100
Montluel secteur Gare		5	De 13 à 51	5	0	100	0	-	-	-	-
Montluel secteur Mairie		5	18	5	0	100	0	-	-	-	-
Montluel Cordieux		2	14 / 48	2	0	100	2	16	2	0	100
Montluel Jailleux		1	14	1	0	100	0	-	-	-	-
Pizay		20	De 7 à 294	10	10	50	13	De 7 à 16	10	2	80
Sainte-Croix		3	14	2	1	67	3	16	3	0	100

Une non-conformité bactériologique a été détectée sur le réseau de distribution de Sainte-Croix en décembre 2021 suite à un dysfonctionnement du système de chloration.

Plusieurs non-conformités sont comptabilisées à Béligneux (Bourg et La Valbonne), Pizay et Sainte-Croix du fait des dépassements récurrents en ESA-Métolachlore. Une communication spécifique a été mise en place à l'égard de la population.

## 07. Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)



Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est de 207 kilomètres au 31/12/2021.



02

# TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DU SERVICE

# 01. Modalités de tarification



La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location compteur, etc.).

Les frais d'accès au service sont de 40 €HT au 01/01/2021.

Tarifs		Au 01/04/2021
Taxes et redevances		
Taxes		
	Taux de TVA <sup>(1)</sup>	5,5 %
Redevances		
	Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	0,1075 €/m <sup>3</sup>
	Pollution domestique (Agence de l'Eau)	0,28 €/m <sup>3</sup>

<sup>(1)</sup> L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les communes et EPCI de moins de 3000 habitants, et obligatoire pour les communes et EPCI de plus de 3000 habitants et en cas de délégation de service public.

## Tarifs part de la collectivité par commune au 01/01/2022 :

Tarifs	Au 01/01/2022		Au 01/04/2022	
	Part fixe en €HT/an	Part variable en €HT/m <sup>3</sup>	Part fixe en €HT/an	Part variable en €HT/m <sup>3</sup>
Balan	8.51	0.93	10.63	0.96
Béligneux	14.69	0.47	16.40	0.54
Bressolles	24.80	1.20	29.70	1.23
Dagneux	36.60	1.00	39.15	1.05
Montluel (bourg et ZI)	57.67	1.29	64.00	1.40
La Boisse	25.04	1.12	29.91	1.16
Pizay	32.00	1.08	36.00	1.12
Sainte-Croix et Montluel plateau	48.80	1.00	50.70	1.05

## Tarifs part du délégataire par commune au 01/01/2022 :

Tarifs	Au 01/01/2022		Au 01/04/2022	
	Part fixe en €HT/an	Part variable en €HT/m <sup>3</sup>	Part fixe en €HT/an	Part variable en €HT/m <sup>3</sup>
Balan	36.08	0.1575	36.08	0.1575
Béligneux	34.14	0.3871	34.34	0.3895

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du 15/03/2021 effective à compter du 01/04/2021 fixant les tarifs du service d'eau potable
- Délibération du 03/03/2022 effective à compter du 01/04/2022 fixant les tarifs du service d'eau potable
- Délibération du 03/03/2020 effective à compter du 01/04/2020 fixant les frais d'accès au service

## 02. Facture d'eau type (D102.0)



Sur les communes de Bressolles, Dagneux, La Boisse, Montluel, Sainte-Croix et Pizay, gérées en régie avec prestations de services, les tarifs moyens applicables au 01/01/2022 et au 01/04/2022 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m<sup>3</sup>/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2022 en €	Au 01/04/2022 en €
Part de la collectivité		
Part fixe annuelle	37,32	41,58
Part proportionnelle	133,80	140,20
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup> revenant à la collectivité	171,12	181,78
Taxes et redevances		
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau)	12,90	12,90
Redevance de pollution domestique (Agence de l'Eau)	33,60	33,60
TVA	11,97	12,56
Montant des taxes et redevances pour 120 m <sup>3</sup>	58,47	59,06
Total	229,59	240,84
Prix TTC au m <sup>3</sup>	1,91	2,01

Le "tarif 2021" est applicable du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Sur les communes de Balan et Béliigneux en DSP, les tarifs moyens applicables au 01/01/2022 et au 01/04/2022 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m<sup>3</sup>/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2022 en €	Au 01/04/2022 en €
<b>Part de la collectivité</b>		
Part fixe annuelle	11,60	13,52
Part proportionnelle	84	90
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup> revenant à la collectivité	95,6	103,52
<b>Part du délégataire</b>		
Part fixe annuelle	35,11	35,21
Part proportionnelle	32,68	32,82
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup> revenant au délégataire	67,79	68,03
<b>Taxes et redevances</b>		
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau)	10,95	10,95
Redevance de pollution domestique (Agence de l'Eau)	33,60	33,60
TVA	11,32	11,78
Montant des taxes et redevances pour 120 m <sup>3</sup>	55,87	56,33
<b>Total</b>	<b>217,31</b>	<b>227,88</b>
<b>Prix TTC au m<sup>3</sup></b>	<b>1,83</b>	<b>1,90</b>

Dans le cas d'un EPCI, le tarif pour chaque commune est :

Commune	Prix au 01/01/2022 en €TTC/m <sup>3</sup>	Prix au 01/04/2022 en €TTC/m <sup>3</sup>
Balan	1,95	2,00
Béliigneux	1,71	1,80
Bressolles	1,89	1,97
Dagneux	1,79	1,86
La Boisse	1,81	1,90
Montluel	2,28	2,45
Pizay	1,83	1,91
Sainte-Croix	1,89	1,96

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence annuelle.

La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle.



## 03. Recettes



— Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2021 en €
Recettes vente d'eau aux usagers	1 569 378 € HT
Recette de vente d'eau en gros	0
Recette d'exportation d'eau brute	0
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 60 496 € HT
<i>Total recettes de vente d'eau</i>	1 508 882 € HT
Recettes liées aux travaux	159 204 € HT
Contribution exceptionnelle du budget général	0
Autres recettes (loyer antennes)	2 835.05 €
<i>Total autres recettes</i>	13 609 €
<b>Total des recettes</b>	<b>1 684 530.05 €</b>

**Recettes globales :** Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2021 : 1 508 882 €.



03

# INDICATEURS DE PERFORMANCE

# 01. Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)



Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés au robinet (eau distribuée) par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2020	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2020	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2021	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2021
Microbiologie	70	1	65	1
Paramètres physico-chimiques	70	0	84	19

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

$$\text{taux de conformité} = \frac{\text{nombre de prélèvements réalisés} - \text{nombre de prélèvements non conformes}}{\text{nombre de prélèvements réalisés}} * 100$$

Analyses	Taux de conformité Exercice 2020	Taux de conformité Exercice 2021
Microbiologie (P101.1)	98,6%	98,5%
Paramètres physico-chimiques (P102.1)	100%	77,4%

# 02. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2B)



L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

**La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 110 pour les services n'ayant pas la mission de collecte).**

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

	nombre de points	Valeur	points potentiels
<b>PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)</b>			
VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.237 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
<b>PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)</b>			
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions <sup>(1)</sup>	Oui	13
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)		Oui	
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		85%	
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions <sup>(2)</sup>	75%	12
<b>PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)</b>			
VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux <sup>(3)</sup>	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur <sup>(3)</sup>	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.248 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.249 - Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
<b>TOTAL (indicateur P103.2B)</b>	<b>120</b>	-	<b>85</b>

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) non pertinent si le service n'a pas la mission de distribution

## 03. Indicateurs de performance du réseau

### A. Rendement du réseau de distribution (P104.3)



Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Le rendement du réseau de distribution se calcul ainsi :

$$\text{rendement du réseau} = \frac{V_6 + V_3}{V_1 + V_2} * 100$$

A titre indicatif, le ratio volume vendu aux abonnés sur volume mis en distribution (appelé également rendement primaire du réseau) vaut :

$$\text{part du volume vendu parmi le volume mis en distribution} = \frac{V_7}{V_4}$$

	Exercice 2021
Rendement du réseau	69.1 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m <sup>3</sup> / jour / km]	19.32

Le rendement global sur l'ensemble du territoire de la 3CM (hors Niévroz) est fortement impacté par le mauvais rendement de la principale commune en terme de volume, Montluel. Un plan d'action visant à retrouver le rendement réglementaire a été élaboré. La mise en œuvre des actions a débuté dès 2020, année du transfert de la compétence de distribution de l'eau potable à la 3CM.

Les rendements par secteurs de distribution sont les suivants :

Commune	Rendement du réseau
Balan	74,7%
Bressolles	66,5%
Béligueux	84,1%
Dagneux	75,8%
La Boisse	77,1%
Montluel	28,9%
Pizay	94,2%
Sainte-Croix, plateau Montluel	67,8%

Le rendement de réseau de Montluel est sans doute sous-estimé en 2021 du fait d'un problème de surcomptage sur le compteur principal de la commune. Un remplacement de celui-ci est prévu en 2022.

## B. Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)



Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

$$\text{indice linéaire des volumes non comptés} = \frac{V_4 - V_7}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'année 2021, l'indice linéaire des volumes non comptés est de 8.7 m<sup>3</sup>/j/km.

## C. Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)



Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

$$\text{indice linéaire des pertes en réseau} = \frac{V_4 - V_6}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'année 2021, l'indice linéaire des pertes est de 8.7 m<sup>3</sup>/j/km.

## D. Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)



Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Exercice	2021
Linéaire renouvelé en km	0.36

Pour l'année 2021, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 0.03%.

## 04. Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)



La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

0%	Aucune action de protection
20%	Études environnementales et hydrogéologiques en cours
40%	Avis de l'hydrogéologue rendu
50%	Dossier déposé en préfecture
60%	Arrêté préfectoral
80%	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)
100%	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés.

Pour l'année 2021, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est **74,5%** (74,2 % en 2020).



04

# FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS



# 01. Branchements en plomb



La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2020	Exercice 2021
Nombre total connu des branchements plomb	140	118
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	22	27
Nombre de branchements en plomb connus restants (en fin d'année)	118	91
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements plomb connus	16%	22%

# 02. Montants financiers



	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2021
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	143 525 €	372 850 €	653 260 €
Montants des subventions en €	0	0	159 205 €
Montants des contributions du budget général en €	0	0	0

# 03. État de la dette du service



L'état de la dette au 31 décembre 2020 fait apparaître les valeurs suivantes :

	Exercice 2020	Exercice 2021
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)	1 458 254	1 307 544
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	148 710
	en intérêts	39 144

## 04. Amortissements



Pour l'année 2021, la dotation aux amortissements a été de 386 708 € au titre des travaux et équipements et de 62 799 € au titre des subventions (209 662 € au titre des travaux et équipements en 2020).

## 05. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service



Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €
Augmentation de la capacité de production sur le site de Balan – Révision de la DUP	130 000 €HT
Sécurisation de l'alimentation en eau potable – AVP global	130 000 €HT
Stratégie agricole et alimentaire – préservation ressource en eau	90 000 €HT

## 06. Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice



Suite à la réalisation du diagnostic des ouvrages d'eau potable de la 3CM finalisé en 2016, un programme hiérarchisé de travaux a été établi. Le montant total des travaux à réaliser sur les ouvrages s'élève à 1 318 300 €HT, réparti sur 4 niveaux de priorité.

Cette programmation de travaux a été traduite en programme pluriannuel.

Les travaux concernent principalement les points suivants.

### Travaux aux abords des ouvrages de production :

- Nécessité de renforcer les clôtures du captage Creux Mulet à La Boisse (*réalisés en 2020*), de mettre en place des clôtures aux puits de Balan (*réalisé en 2017*), Sainte Croix et Pizay (*réalisés en 2019*) ;
- Aménagement de l'accès au château d'eau de Pizay (*réalisé en 2018*) ;
- Inspection vidéo des canalisations des sources entre le captage du Creux Mulet et la route de Tramoyes à réaliser pour vérifier l'état de la conduite (nombreuses fuites réparées par le passé).

### Sécurité des travailleurs

- Travaux de mise en conformité pour la sécurité des travailleurs, liés principalement aux risques de chute en hauteur, à réaliser sur la quasi-totalité des ouvrages (*réalisé en 2018*).
- Réalisation d'un diagnostic amiante sur les ouvrages.

### Pérenniser et sécuriser les ouvrages

- Fenêtre avec pavés de verre à réhabiliter à la station du Moulin des Vernes de Sainte-Croix, ainsi qu'au puits de Balan (*réalisé en 2021 à Balan*) ;
- Réflexion à mener sur le devenir du réservoir des Grillets, du puits de Pizay et de son réservoir ;
- Génie civil en très mauvais état sur les réservoirs haut et bas service à La Boisse, le château d'eau des Grillets et la station de Sainte Croix, le château d'eau et la station de Pizay (fissurations importantes et problème d'étanchéité) ;
- Renouvellement des armoires électriques de stations de pompage de Balan, Pizay, Sainte-Croix (*réalisé en 2021*) : vétusté du matériel et impossibilité de remplacer les éléments à l'identique en cas de panne, risques liés à la vétusté des équipements ;
- Dans le cadre du plan Vigipirate, améliorer les mesures de protection pour certains sites (installation alarmes anti-intrusion sur certains sites (*réalisé en 2018*), etc.)

Suite à la réalisation du schéma directeur d'eau potable en 2018-2019 dans le cadre de l'étude de transfert de compétence eau potable, un programme pluriannuel d'investissement a été établi sur 10 ans. Il est structuré autour de 4 axes principaux qui sont :

- Travaux de renouvellement du patrimoine (env. 6,6 M€HT) :
  - Renouvellement des réseaux
  - Renouvellement des branchements plomb (*en cours*)
  - Réhabilitation des ouvrages (*réservoir des Entremontset puits de Balan réalisés en 2021-22*)
- Interconnexion avec le SIEPEL = sécurisation de la ressource en eau potable (env. 3.125 M€HT) (*travaux lancés en octobre 2021 et finalisés en juillet 2022*)
- Sécurisation de la production de Balan (env. 915 000 €HT) – *en cours*
- Renforcement de la capacité de stockage (env. 7,63 M€HT)
- Renforcement des canalisations (env. 1,11 M€HT).



05

# ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L'EAU

## 01. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P109.0)



Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

Au cours de l'année 2021, le service n'a réalisé aucun abandon de créance et a effectué un versement de 628€ à un fonds de solidarité.

## 02. Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)



Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Aucune action de coopération décentralisée n'a été mise en place.



06

# TABLEAU RECAPITULATIF DES INDICATEURS

		Exercice 2020	Exercice 2021
	<b>Indicateurs descriptifs des services</b>		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	22 400	22 400
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 [€/m <sup>3</sup> ]	1,66	1,75
	<b>Indicateurs de performance</b>		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	98,6%	98,5%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100%	77,4%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	85	85
P104.3	Rendement du réseau de distribution	66,5%	69,1%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m <sup>3</sup> /km/jour]	10,3	8,7
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m <sup>3</sup> /km/jour]	10,2	8,7
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0%	0,03%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	74,2%	74,5%
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m <sup>3</sup> ]	0	0

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, la 3CM a récupéré l'intégralité de la compétence, y compris la distribution sur toutes les communes et la production sur la commune de Béligneux, compétences communales auparavant.



07

# OPERATIONS DE MAINTENANCE



# 01. Nettoyage des réservoirs

Les dates de lavage de réservoirs sont les suivantes :

RESERVOIR	DATE NETTOYAGE
LA BOISSE Bas Service	23/02/2021
LA BOISSE Haut Service	23/02/2021
STE-CROIX Les Grillets	25/03/2021
BRESSOLLES Surpresseur	23/03/2021
DAGNEUX Les Entremonts	22/03/2021
PIZAY Réservoir	24/02/2021
MONTLUEL La Madone	24/03/2021
MONTLUEL Les Ecorchats	24/03/2021

## 02. Interventions sur les équipements et renouvellement

### \_\_ Station de Pompage de Balan et Réservoir des « Entremonts »

Mars 2021 : remplacement du SOFREL entre Balan et les Entremonts

Mars 2021 : Lavage du réservoir des Entremonts

Juin 2021 : Maintenance de la pompe n°2 à Balan (vérification du clapet, changement boulonnerie et joint)

Décembre 2021 : Dans le cadre de l'interconnexion avec le SIEPEL, des essais de vidange de la conduite de refoulement jusqu'à la vanne de sectionnement ont été réalisés à Balan.

Travaux de réhabilitation du réservoir des Entremonts : désamiantage et déplombage

Remplacement de la vanne de vidange du réservoir au pied des Entremonts

### \_\_ Ancienne station de pompage et réseau attendant des « Churlettes » :

Juin 2021 : Suite de la déconnection du puits des Churlettes, les canalisations présentes sur le domaine privé ainsi que les appareils de comptage et transmission de l'information ont été supprimés. La conduite d'alimentation a été déviée vers la RN 84.

### — Surpresseur de Bressolles :

Juin 2021 : Remplacement de l'électrovanne de commande du régulateur de Pression.

### **\_\_\_ Station de surpression des « Ecorchats » et Réservoir de Montluel :**

Mars 2021 : Mise en place d'un afficheur à la station des Ecorchats

Mars-Octobre 2021 : Interconnexion entre le réseau de Montluel et de La Boisse. Création d'une alimentation électrique générale de la chambre à vannes et mise en place d'une vanne électrique.

### **— Puits et réservoir de Pizay :**

Janvier 2021 : Remplacement de la pompe de chloration

Mars 2021 : Changement de la carte du SOFREL S550

Mai 2021 : Lavage réservoir de Pizay

Juin 2021 : Obstruction du trop-plein du puits

Juillet 2021 : Levage et vérification de la pompe n°1 dans le puits de Pizay. Celle-ci a été renouvelée.

Décembre 2021 : Installation d'un chloromètre et d'un turbidimètre au niveau de la station de pompage de Pizay

### **\_\_\_ Puits et réservoir de Ste Croix :**

Mai 2021 : Lavage du réservoir de Sainte-Croix

Juin 2021 : Remplacement de l'armoire électrique de la station de pompage de Sainte-Croix

### **— Sources et réservoir de La Boisse :**

Février 2021 : Remplacement du débitmètre de production du Haut Service de La Boisse

Juillet 2021 : Mise en place de seuils sur les sources de Jurieux et de Creux Mulet pour permettre une estimation du débit

Octobre 2021 : Nettoyage de la galerie supérieure de la source de Jurieux.

Novembre 2021 : travaux de génie civil et de consolidation pour sécuriser la galerie de la source du Jurieux à La Boisse



08

**NOTE D'INFORMATION  
DE L'AGENCE DE L'EAU  
RHONE  
MEDITERRANEE CORSE**

ÉDITION 2022

# L'AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE VOUS INFORME

La fiscalité sur l'eau a permis une nette amélioration de la qualité de nos rivières

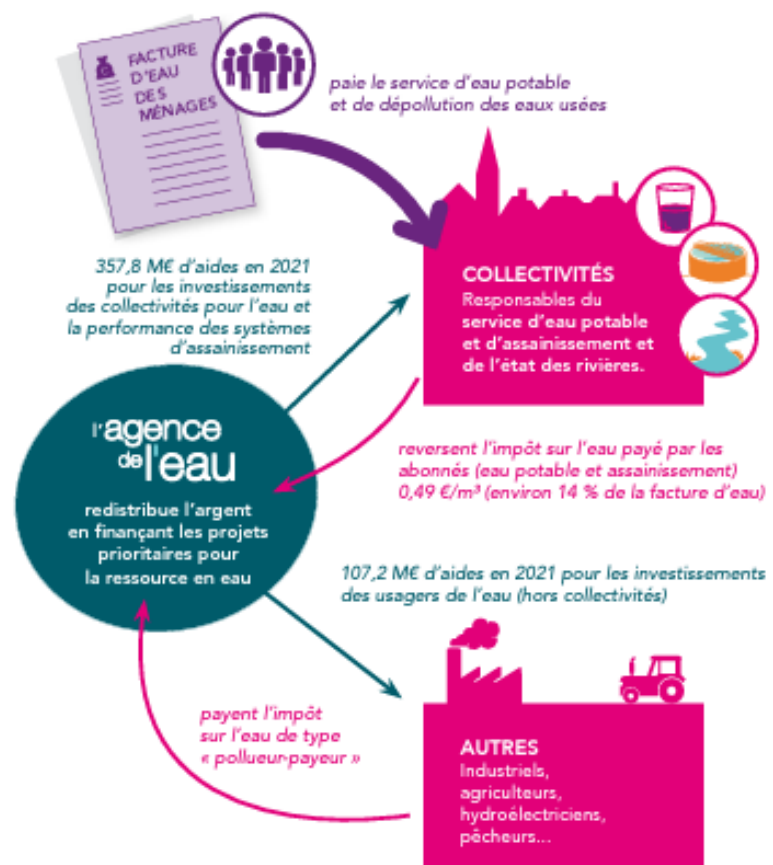
Grâce à cette fiscalité sur l'eau, le parc français des stations d'épuration est désormais globalement performant : la pollution organique dans les rivières a été divisée par 10 en 20 ans.

Le prix moyen de l'eau dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse est de 3,86 € TTC/m<sup>3</sup> et de 4,25 € TTC/m<sup>3</sup> en France\*. Environ 14 % de la facture d'eau sont constitués de redevances fiscales payées à l'agence de l'eau.

Cet impôt est réinvesti par l'agence pour moderniser et améliorer les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement, s'adapter au changement climatique, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des zones humides et des milieux marins.

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse est un établissement public de l'Etat sous tutelle du Ministère de la transition écologique, consacré à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général.

\*Source : estimation de l'agence de l'eau à partir des données Sigepe 2020.



**SAUVONS L'EAU!**

## ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU DANS LES BASSINS RHÔNE-MÉDITERRANÉE ET DE CORSE EN 2021

57% des aides attribuées en 2021 contribuent à l'adaptation des territoires au changement climatique.

### ► Pour économiser l'eau sur les territoires en déficit en eau (33,3 millions €)

576 opérations (réduction des fuites dans les réseaux d'eau potable, modernisation des techniques d'irrigation...) permettent d'économiser 22,7 millions m<sup>3</sup>, soit la consommation annuelle d'une ville de 414 000 habitants.

### ► Pour dépolluer les eaux (131,4 millions € pour les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement)

10 stations d'épuration parmi les plus impactantes pour le milieu et 95 autres stations, notamment dans les territoires ruraux, aidées pour environ 31 M€. L'agence aide aussi les territoires ruraux à rattraper leur retard d'équipement en matière d'eau potable et d'assainissement (48,7 M€). La lutte contre les pollutions par temps de pluie a représenté 62 M€ d'aides.

### ► Pour réduire les pollutions toxiques (16,5 millions €)

3 territoires engagés dans des démarches collectives de réduction des rejets de substances dangereuses concernant des activités industrielles et commerciales.

17 opérations sur des sites industriels ont pu être aidées de manière exceptionnelle grâce à l'appel à projets Rebond Eau Biodiversité Climat.

### ► Pour lutter contre les pollutions par les pesticides et les nitrates et protéger les ressources destinées à l'alimentation en eau potable (5,7 millions € pour les captages prioritaires et ressources stratégiques pour le futur et 58 millions € pour l'agriculture)

13 nouveaux captages prioritaires du SDAGE Rhône-Méditerranée ont engagé un plan d'actions qui prévoit des changements de pratiques agricoles pour réduire l'utilisation des pesticides et des nitrates. Éviter la pollution des captages par les pesticides permet d'économiser les surcoûts pour rendre potable une eau polluée. Le coût moyen de ces traitements s'élève à 755 millions € par an.

58 millions € consacrés à la profession agricole pour supprimer ou réduire les pesticides et nitrates (matériel, conversion agriculture biologique et mesures agri environnementales, paiements pour services environnementaux, expérimentations et animation agricole).

### ► Pour redonner aux rivières un fonctionnement naturel, restaurer les zones humides et milieux marins, et préserver la biodiversité (57 millions €)

60,5 km de rivières restaurées et 72 seuils et barrages rendus franchissables par les poissons. Les aménagements artificiels des rivières (rectification des cours d'eau, bétonnage des berges...) empêchent les cours d'eau de bien fonctionner, et les poissons et sédiments de circuler. L'objectif est de redonner aux rivières un fonctionnement plus naturel.

2 185 ha de zones humides ont fait l'objet d'une aide.

L'agence intervient également sur la mer. Elle a notamment financé des opérations permettant la réduction des pressions dues aux mouillages des bateaux de plaisance sur 15 ha d'herbiers.

### ► Pour la solidarité internationale (5 millions €)

59 opérations engagées dans le cadre de coopérations décentralisées permettant de développer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans 21 pays en développement.

En 2021, en sus des redevances prélevées, l'agence a bénéficié de 65 M€ de crédits supplémentaires accordés par le gouvernement pour contribuer à la relance des investissements dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement.

## L'AGENCE DE L'EAU VOUS REND COMPTE DE LA FISCALITÉ DE L'EAU

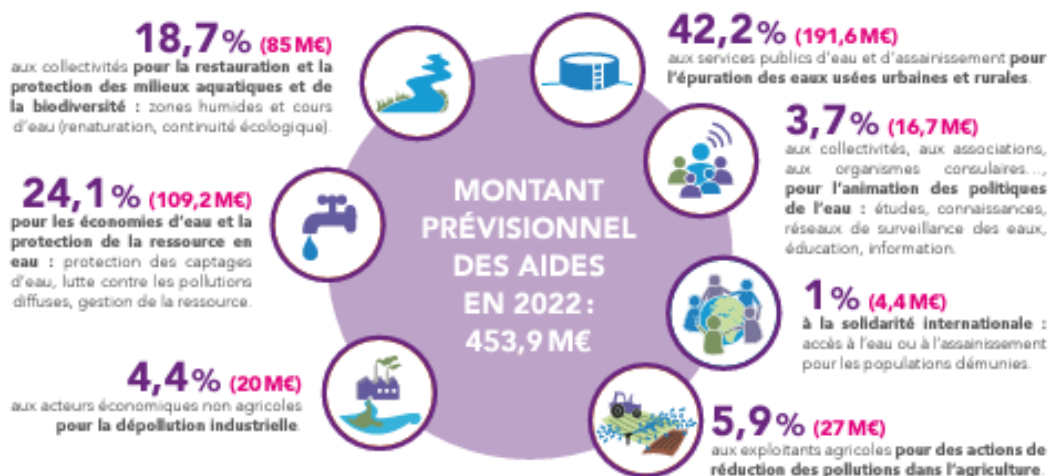
### 2022

Pour les ménages, les redevances (sur l'eau potable et l'assainissement collectif) représentent environ 14 % de la facture d'eau. Un ménage de 3-4 personnes, consommant 120 m<sup>3</sup>/an, dépense en moyenne 38 € par mois pour son alimentation en eau potable, dont 4,90 € pour les redevances.



Pour toutes les redevances, les taux sont fixés par le conseil d'administration de l'agence de l'eau où sont représentées toutes les catégories d'usagers de l'eau, y compris les consommateurs.

### UNE REDISTRIBUTION SOUS FORME D'AIDES



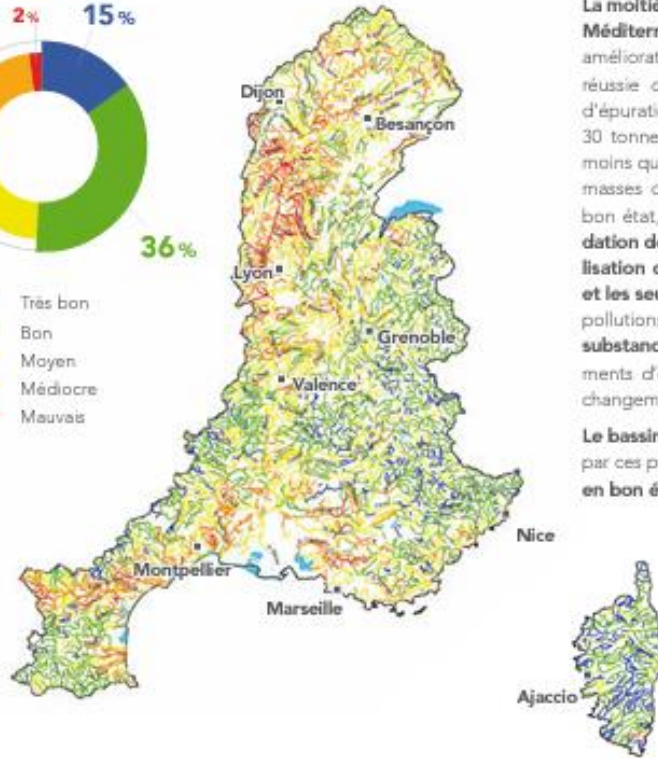
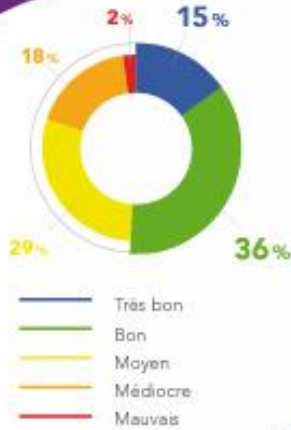
- **Solidarité envers les communes rurales** : l'agence de l'eau soutient à des taux très préférentiels les actions des communes rurales situées dans les zones de revitalisation rurale (ZRR) pour rénover leurs infrastructures d'eau et d'assainissement.
- **La différence entre le montant des redevances et celui des aides** correspond essentiellement au financement par l'agence de l'office français de la biodiversité (OFB) et des parcs nationaux. Le montant de cette contribution pour 2022 s'élève à 99,2 M€.

Découvrez le 11<sup>e</sup> programme Sauvons l'eau 2019-2024 en détail sur [www.eaurmc.fr](http://www.eaurmc.fr)



## QUALITÉ DES EAUX

Etat écologique des cours d'eau  
Situation en 2021



Le nombre de cours d'eau en bon état physico-chimique a plus que doublé au cours des 25 dernières années.

La moitié des cours d'eau du bassin Rhône-Méditerranée est en bon état. Cette nette amélioration est le résultat d'une politique réussie de mise aux normes des stations d'épuration. Par rapport à 1990, ce sont ainsi 30 tonnes d'azote ammoniacal par jour en moins qui transitent à l'aval de Lyon. Pour les masses d'eau n'ayant pas encore atteint le bon état, les principales causes de dégradation de la qualité de l'eau sont l'artificialisation du lit des rivières et les barrages et les seuils qui barrent les cours d'eau, les pollutions par les pesticides et les rejets de substances toxiques ainsi que les prélèvements d'eau excessifs dans un contexte de changement climatique.

Le bassin de Corse est relativement épargné par ces pressions, 91 % de ses rivières sont en bon état.

### Bassin Rhône-Méditerranée

- > 15,5 millions d'habitants
- > 20 % du territoire français
- > 20 % de l'activité agricole et industrielle
- > 50 % de l'activité touristique
- > 11 000 cours d'eau de plus de 2 km

### Bassin de Corse

- > 330 000 habitants permanents
- > 3,4 millions de touristes chaque année
- > 3 000 km de cours d'eau
- > 1 000 km de côtes

EN IMMERSION

DÉCOUVREZ le podcast !



AGENCE DE L'EAU  
RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE  
2-4, allée de Lodz 69363 Lyon Cedex 07  
Tél. : 04 72 71 26 00  
www.eaurmc.fr - www.sauvonsleau.fr

Twitter: @SauvonsLeau Instagram: @sauvonsleaufr  
in Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

